FENVAC > Revue de presse > Le frère de Mohamed Merah de retour aux assises : "Un moment douloureux" (...)

Le frère de Mohamed Merah de retour aux assises : "Un moment douloureux" pour les familles des victimes

mardi 26 mars 2019, par Thémis

Le procès en appel du frère de Mohamed Merah, Abdelkader, condamné à 20 ans de réclusion en 2017 mais acquitté du chef de complicité, s'est ouvert ce lundi à Paris. Le procès du frère de Mohamed Merah se poursuit devant la cour d'assises spéciale de Paris ce mardi. Mardi, le tribunal s'est intéressé à la personnalité de Fettah Malki, l'ami d'enfance soupçonné d'avoir fourni les armes qui ont servi aux tueries de Montauban et Toulouse en mars 2012.

Les proches des victimes paraissent soudées. Au premier rang, Latifa Ibn Ziaten et Dejma Legouad. Toutes deux mères de militaires assassinés par Mohamed Merah. Derrière elles, Samuel Sandler, père et grand-père de victimes de l'école juive de Toulouse. Au rappel des faits, leur émotion est palpable.

"On revit chaque fait"

Dans son box, Abdelkader Merah, barbe fournie, cheveux longs attachés en queue de cheval reste impassible. Les familles espèrent qu'il sera reconnu coupable de complicité des assassinats de son frère. Même si ce procès est une nouvelle épreuve, reconnait Radia Legouad qui a perdu son frère dans l'attentat de Montauban :

"C'est un moment qu'on redoute parce qu'il a eu le temps de se préparer pour ce procès. A mon avis, il aura encore l'art et la manière d'exposer les faits. C'est complètement douloureux, on revit chaque fait, c'est éprouvant. J'espère qu'il y aura un peu plus de dignité dans ces débats et qu'on aura moins d'échanges spectaculaires entre les avocats. Mais je n'assisterai pas à tout, je ne pourrai pas", a-t-elle confié à RMC.

La présidente le sait : l'examen de personnalité des accusés est toujours un moment douloureux pour les parties civiles. Elle tient à les rassurer : "Je veillerai à ce que l'on consacre autant de temps à ceux qui ont perdu la vie".

Source: BFM TV

Auteurs : Marion Dubreuil avec Paulina Benavente

Date: 26/03/2019